Ourville - Infos N° 17

juillet 2022

Le sommaire

Pages 2-3 : Le mot du maire - la fibre
Pages 4 : Ecoles infos
Page 5 : AFF -Yoga- accueil d'une famille
Page 6 : Centre de loisirs
Pages 7-8 : La fête de la St Laurent
Page 9 : Hommages à nos anciens
Pages 10 –11 : Conseil municipal
Pages 12-13 : ça s'est passé à Ourville
Page 14 : Défense contre l'incendie
Page 15 : A vos agendas, le carnet
Page 16 : informations pratiques

Le mot du Maire

Chères Ourvillaises, Chers Ourvillais,

En ce début d'été, c'est avec plaisir que je vous adresse quelques mots pour la parution de votre journal Ourville Infos.
Notre quotidien a repris peu à peu son rythme normal, la crise sanitaire a quasiment disparu mais aura tout de même laissé des séquelles que le temps devrait effacer.
Les moments de convivialité et de rencontres permettent à nouveau de se rassembler et de partager.
Cependant, la guerre que personne n'imaginait voir réapparaître frappe depuis quelques mois en Europe.
L'Ukraine est un pays dévasté, des millions de civils meurtris fuient leur nation.
Pour leur venir en aide, de beaux gestes se sont multipliés ; sur notre territoire la solidarité s'organise à l'échelle de la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre (CCCA). Pour offrir aux déplacés ukrainiens une parenthèse de réconfort et une aide à la reconstruction des cœurs et des esprits, nous sommes fiers et heureux à Ourville-en-Caux de relever ce défi et de participer à cet élan de solidarité.
Depuis le 11 avril 2022, nous accueillons Hanna et Alexander et leurs enfants Vladislav, Arthur et Liza dans le logement de la Halle commerciale. Je tiens à remercier tous les donateurs qui permettent de les héberger le mieux possible dans la dignité et le réconfort.
Je compte sur la convivialité des ourvillaises et ourvillais pour permettre à cette famille de déplacés ukrainiens de se sentir accueillis avec bienveillance.
Suite aux réunions budgétaires d'avril dernier, le conseil municipal et le conseil communautaire, comme depuis plusieurs années, ont voté le maintien des taux d'imposition.
Nous sommes toujours très vigilants sur le contrôle des dépenses de fonctionnement indispensable pour continuer à investir.
Le contexte économique actuel rend les marges plus étroites, les coûts de revient des travaux sont beaucoup plus chers.
Malgré des finances saines, la prudence est de mise ; concernant l'argent public, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour trouver des recettes, en particulier toutes les subventions possibles.

Voici les principaux investissements validés au budget 2022 :
Construction de l'école maternelle. Le permis de construire est accordé. Le dossier est en instruction pour les demandes de subventions auprès des différents organismes d'Etat ;
La réalisation d'un parking route de la briqueterie est programmée par les services de la CCCA ;
Suite à la vente du bâtiment de l'ancienne école des garçons, la bibliothèque sera transférée au rez-de-chaussée de l'ancien presbytère après d'importants travaux de maçonnerie, électricité, peinture et plomberie. La future bibliothèque sera d'un accès plus facile pour les écoliers et le public, dans un espace accueillant et fonctionnel, totalement rénové. Les Musicaux occuperont l'ancienne cantine insonorisée et adaptée à la pratique musicale.
Après la construction de l'école maternelle, l'ancienne école sera dédiée à un pôle enfance en partenariat avec la CCCA et la CAF ;
La climatisation de la salle de la Halle aux grains sera opérationnelle courant de l'été 2022 ;
Pour poursuivre la mise en place du schéma communal de défense extérieure contre l'incendie, un poteau incendie sera implanté à Arantôt et une réserve d'eau à Torcy en mutualisation avec la commune de Beuzeville-la-Guérard ;
Extension du columbarium ;
Pose d'un barrage métallique autour du bassin de la Halle commerciale ;
Le site internet communal devenu obsolète sera rénové et réorganisé;
Une section féminine imposée aux clubs de football évoluant en championnat régional oblige à une mise aux normes des vestiaires ;
Poursuite de la pose de mâts et de jardinières pour le fleurissement de notre village, très remarqué en 2021.

Vous le constatez, encore des projets importants pour l'avenir et le bien-vivre à Ourville-en-Caux. Avec le Conseil municipal, je reste particulièrement attentif et déterminé pour mener à bien ces investissements structurants.
Avec un peu d'avance, chaque foyer ourvillais a la possibilité de se raccorder à la fibre. Le Syndicat Seine-Maritime Numérique, en rassemblant divers partenaires, a su trouver le financement nécessaire à ces gros travaux.
Notre commune vit au quotidien grâce à l'activité de ses habitants, ses artisans, ses commerçants, agriculteurs, les professionnels de santé, les enseignants, les agents communaux, les élus. C'est grâce à eux qu'Ourville-en-Caux reste accueillant et attractif. Je veux saluer aussi les associations, les présidentes et présidents, les bénévoles pour leur dynamisme qui gèrent tant d'évènements.
Ce journal est le fruit d'un important travail de la commission communication en complément du site Internet et de l'application Panneau Pocket.
Enfin, après deux années blanches, la Saint-Laurent est de retour avec toutes ses festivités et bien sûr son célèbre et magnifique feu d'artifice.
Je vous souhaite un bel été à tous et de belles vacances ensoleillées.
Votre maire

Jérôme DOUILLET

Le très haut débit pour tous

La fibre est arrivée.
Depuis le 8 juin 2022, l'accès à la fibre est possible sur l'ensemble de la commune d'Ourville-en-Caux. Une réunion de présentation des différents acteurs pour le déploiement de la fibre s'est tenue le mardi 17 mai.
Le Maitre d'Ouvrage de Service Public (SEINE MARITIME NUMERIQUE) a eu la charge de trouver le financement à hauteur de 360 M€, financé pour partie par la région 52 M€, par le département 50 M€, par France Très Haut Débit 54 M€, par l'EPCI 50 M€ (dont 4.25 M€ par la Communauté de Commune) et par CONNEC 76 154 M€, pour le déploiement de la fibre en Seine Maritime, représentant 601 communes, 240000 logements, 450000 habitants concernés.
Les principales agglomérations (le Havre, Rouen, Dieppe…) ont été raccordées en premier avec une cible de raccordement de l'ensemble du département fin 2023.
Le délégataire du Service Public (CONNECT 76), responsable de l'exploitation, de la commercialisation du réseau ainsi que de la réalisation des raccordements finaux a terminé l'installation des divers points de raccordement (nœud de raccordement optique, point de mutualisation et point de raccordement). Il est donc possible dès le 8 juin 2022 d'obtenir le raccordement à la fibre optique. Pour ce faire, chaque habitant voulant un raccordement à la fibre doit choisir un opérateur fournisseur d'accès à internet ayant acheté les droits d'utilisation du réseau. Actuellement 3 opérateurs ont acquis ces droits (ORANGE, SFR et WACCES), les opérateurs FREE et BOUYGUES sont en cours d'acquisition des droits.
En fonction des besoins de chaque utilisateur, il est nécessaire de souscrire un abonnement auprès d'un opérateur afin que celui-ci effectue le raccordement entre le point de branchement optique et le logement de l'utilisateur. Ce raccordement est gratuit, il est à la charge de l'opérateur, celui-ci pouvant être souterrain ou aérien en fonction de l'installation existante. L'installation doit être validée par l'utilisateur (choix de l'endroit d'installation de la Box, passage de la fibre…). En aucun cas l'opérateur ne doit imposer une installation ne convenant pas à l'utilisateur.
Pour plus de renseignement, deux sites internet officiels :

http://connect76.fr

https://carte.smn76.fr

Ecoles Infos

Depuis quelques jours maintenant, nos écoliers profitent de leurs grandes vacances bien méritées après une année scolaire où ils ont donné le meilleur d'eux mêmes !!!

Pendant cette année 2021-2022, la période janvier/février a encore été perturbée par le Covid et Madame Michel, directrice de l'école, tient à souligner la compréhension et la patience dont ont fait preuve les parents à ce moment. En effet, entre les contraintes ministérielles imposées aux enseignants et les obligations professionnelles des parents, la solution n'était pas évidente pour la garde des enfants, et enseignants et familles ont su rester partenaires.

Cette année encore, différentes animations et sorties ont permis aux enfants de découvrir des thèmes adaptés à leur âge.

Les plus grands ont travaillé l'histoire lors de leurs sorties :

- Albert et les sites marquants de la première guerre mondiale dans la Somme pour les CM1/CM2
- Samara (Somme) parc dédié à la préhistoire avec des ateliers poterie, tissage, tir à l'arc... pour les CE2/CM1.

Les plus jeunes ont passé une journée au parc animalier Biotropica et ont approché le monde des mammifères, des oiseaux, des reptiles… et certains ont été sensibilisés à la protection de la nature lors d'un atelier consacré à la déforestation.

Côté spectacles et concerts, les 4 classes élémentaires sont allées au Rayon Vert à Saint Valéry assister à la présentation de contes revisités ou de concerts.

Fin juin, les 2 classes maternelles et les CP/CE1 ont applaudi à la salle des fêtes la compagnie de marionnettes « les Marmousets » qui leur a présenté « le loup et les 7 chevreaux ».

Sport et plein air ont été au programme avec notamment une session golf pour les CE1/CE2 et les CM1/CM2. Une course d'orientation a été proposée dans la cour de l'école par un intervenant avec repérage, recherche de balises cachées et les enfants ont beaucoup apprécié cet exercice.

Le 1er juillet, une randonnée et un pique-nique à Veulettes sont venus marquer la fin de l'année.

Avec l'aide des parents, différents événements ont permis d'alimenter la coopérative scolaire : marché de Noël, vente de photos scolaires et calendriers, vente en ligne d'objets réalisés à partir de dessins d'enfants sérigraphiés et enfin vente de livres avec l'opération « lire c'est partir ».

Avant de partir au collège, les CM2 recevront une calculatrice offerte par la municipalité.

Pour 2022-2023, l'équipe reste stable ; seule Madame Guerche nommée dans la Manche quitte l'école et Madame Sylvie Gost est nommée sur ce poste de maternelle. Autre changement : Madame Avenel, à cause d'une réorganisation du temps de décharge des directeurs, ne pourra plus assurer la décharge de Madame Michel, poste qu'elle occupait depuis 2009 et un(e) autre enseignant(e) va lui succéder.

Les 6 classes seront constituées ainsi : PS-MS/ MS-GS/ CP/ CE1-CE2/ CE2-CM1/CM2.

Bonnes vacances à toutes et tous !

Association Française des Fibromyalgiques & Douleurs Chroniques (AFF)

Samedi 25 Juin 2022 dès 14h00 avait lieu l'Assemblée générale ordinaire de l'AFF à la Salle de la halle aux grains à Ourville-en-Caux.
Après un bilan dressé par la présidente Madame Claudine GRANCHER, une réflexologue, un magnétiseur et un magnéto thérapeute ont présenté leurs activités dont le but commun est de soulager les maux.
Ensuite Madame Claudine GRANCHER a eu le plaisir de recevoir des mains de Madame Marie-Claire BACHEVILLIER de la MJSEA 76 la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.
Cette distinction vient récompenser ses années d'engagement associatif depuis 1995.

Le YOGA ETE ouvert à Tous

C'est 8€ la séance d'1h30 / personne, que vous ayez été inscrit(e) cette année ou non. En contrepartie, il faudra que vous soyez un nombre suffisant pour que la ou les séance(e) soit(ent) maintenue(s). Vous pouvez vous inscrire à une ou plusieurs séance(s). Pas de paiement anticipé, vous vous inscrivez, vous venez.
Règlement par chèque à l'attention d'Armel' O Bio ou en espèces (ayez l'appoint S.V.P.)

Les lundis de 19h30 à 21h00 – Salle R.P.A. :
Séances les :
- Lundi 11 juillet-Lundi 18 juillet-Lundi 25 juillet-
- Lundi 1er août-Lundi 8 août-Lundi 15 août (férié ; proposition cependant) Lundi 22 août

Amenez votre tapis et une couverture pour la relaxation.
Inscrivez-vous via cette adresse mail svp contact.armelobio@yahoo.fr
Pour plus d'informations si besoin, vous pouvez me contacter au 06.88.55.12.46
Le **YOGA – rentrée 2022-2023**

Venez retrouver du calme, de la souplesse, de la force… ce qu'il vous manquerait et bien plus encore… !
Tous les lundis soirs à compter du 19 Septembre2022, de 19h30 à 21h00 salle RPA, je vous propose de nous rejoindre pour des pratiques posturales, respiratoires et de relaxation.
Un cours d'essai est offert.
Pour tout renseignement, contactez-moi au 06.88.55.12.46 ; vous pouvez aussi consulter ce site :
https://contactarmelobio.wixsite.com/yoga

Accueil d'une famille ukrainienne

S'intégrant dans l'élan international de solidarité envers les familles ukrainiennes, la commune d'Ourville-en-Caux a accueilli le 11 avril une famille ukrainienne avec 3 enfants (deux garçons de 19 et 11 ans et une petite fille de 5 ans).
Avec l'aide de la Communauté de communes, nous avons mis tout en place afin de réserver le meilleur accueil possible à cette famille. La commune a mis à leur disposition le logement au-dessus de la boucherie.
Les deux jeunes enfants sont actuellement scolarisés à Ourville-en-Caux.
Nous remercions tous les Ourvillais pour les dons qui ont permis d'accueillir cette famille dans les meilleures conditions (meubles, vêtements et autres…)

Centre de Loisirs Sans Hébergement

Le centre de loisirs à Ourville-en-Caux sera ouvert **du 11 juillet au 26 août inclus**.
Fermeture le 14 juillet et le 15 août (férié).

Il est nécessaire de fournir à votre enfant lors de sa venue :
- un rechange complet (accident ou jeux d'eau)
- une casquette
- une crème solaire
- une petite bouteille ou gourde obligatoire

Pour les élémentaires : thème pirates
1ère semaine : le Black Pearl navigue vers le Pacifique :
Chasse aux trésors ; jeu d'eau « A la flotte », sorties.
2ème semaine : changement de cap, l'Amérique Latine: la boussole de JACK S'AFFOLE !!!
3ème semaine : le tour du monde s'achève : le Black Pearl pose l'amarre en Australie
L'équipe d'animation va mettre en place des activités afin de répondre au mieux aux besoins des enfants.
Planning susceptible d'être modifié compte-tenu des recommandations et des envies/idées des enfants.
De nombreuses sorties en juillet (structure gonflable, bateau, veillées avec des repas à thème, luge, golf, piscine).

Pour les maternelles : thème le voyage
L'Afrique, l'Amérique.
Diverses activités ainsi que des sorties telles que structure gonflable, cinéma, zoo de Jurques, piscine, randonnée à Veules les Roses etc...
Le CLSH est complet en maternelle donc plus aucune place disponible.
Chez les élémentaires, il reste encore quelques places.

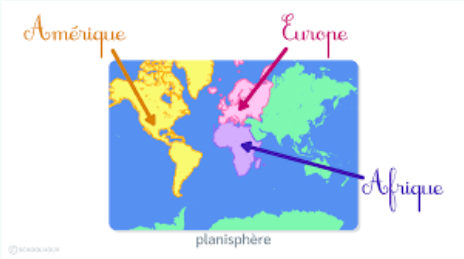

Inscription uniquement par mail: alou@cote-albatre.com
L'équipe de juillet sera composée de : Lucie, Danièle, Valérie, Anaïs, Joséphine, Thaïs, Margot
Directrice : Aurélie

La Fête de la Saint Laurent

Après 2 années d'interruption forcée, la fête de la Saint-Laurent va reprendre des couleurs du samedi 30 juillet au lundi 1er août 2022 avec un programme riche et varié : musique, cris, applaudissements vont à nouveau résonner dans les rues du village tout ce week-end.

Depuis des décennies, à cette même époque, Ourville s'anime et accueille de nombreux visiteurs.
Comme dans beaucoup de communes du pays de Caux cette fête patronale qui fait référence à saint Laurent dont la statue se trouve dans l'église, reste une tradition bien ancrée.
Plusieurs générations d'ourvillais l'ont bien connue et en gardent d'excellents souvenirs… et peut-être un peu de nostalgie.
Dans les années 1960-1970 de nombreux bénévoles s'investissaient en créant et réalisant eux- mêmes les chars du corso fleuri : toutes les bonnes volontés et tous les talents étaient les bienvenus pour participer à l'installation de la structure, la fabrication et la pose des fleurs en papier crépon sur les chars, la réalisation des costumes des enfants et adultes qui accompagnaient le défilé...
En 2022, les bénévoles sont toujours présents, ils s'investissent dans la préparation et l'organisation de la fête, leur bonne volonté et leur enthousiasme permettant ainsi de maintenir cette tradition et de satisfaire un public fidèle pendant 3 jours jusqu'au lundi soir.
C 'est d'ailleurs un caprice de la météo qui a fait décaler le feu d'artifice du dimanche au lundi. Dans les années 70, un fort orage avait éclaté le dimanche soir de la fête annulant le feu d'artifice et obligeant les organisateurs à le remettre au lendemain. Le succès fut au rendez-vous : habitants, spectateurs, forains et responsables en furent satisfaits et décidèrent de valider ce choix pour l'avenir.

A partir des années 80, le feu d'artifice a été tiré au stade, auparavant c'était sur l'emplacement du parking du garage Grabowski-Duval.
Le lundi était réservé aux courses cyclistes dont la renommée et l'importance ne se démentaient pas et attiraient les amateurs de vélo et les familles des coureurs.
La foire quant à elle est le fil rouge de ces 3 jours de fête : manèges traditionnels et plus modernes, stands pour petits et grands sont toujours présents avec cette odeur si agréable des croustillons et gaufres qui embaume la place.
Rendez-vous donc cette année pour retrouver cette ambiance festive dès le samedi 30 juillet.

le programme 2022

L'union musicale de Cany-Barville

Samedi 30 Juillet

17h30 Messe en musique avec l'union musicale de Cany Barville

18h45 Dépôt de gerbe au monument aux morts

19h00 Vin d'honneur dans la cour de l'école

20h Soirée dans la salle de la Halle aux grains animée par les musicaux

Sur réservation, (voir coupon ci-joint)

Tarifs: Adulte 16€ Enfant 8€

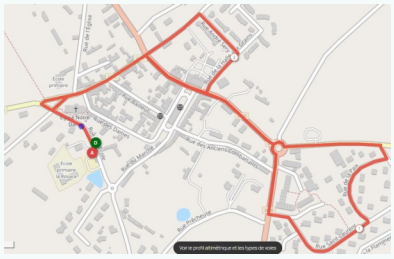

Itinéraire du corso

Dimanche 31 Juillet

15h Départ du Corso fleuri constitué de 3 chars et 5 groupes

Les Goya

Le groupe Carnavalesque d'Alizay

Le Marching band d'Olonne sur mer

Mario et Luigi

Les Emeraudes

Lundi 1er Août

22h Retraite aux flambeaux avec la Fraternelle D'Yvetot

23h Feu d'artifice au stade

23h30 Retour en musique jusqu'à la foire

La Fraternelle d'Yvetot

Fête foraine pendant les 3 jours

Hommage à nos anciens

Durant ces deux années de pandémie, le Club de l'Age d'Or a souffert du manque de rendez-vous mensuels, des petits repas amicaux. Les plannings ont été annulés pour protéger les adhérents.
Malgré les prises de contact par téléphone, la solitude a pesé pour tous.
Malheureusement certains de nos adhérents nous ont quittés;
Mai 2021 Mr DUVAL Pierre, notre doyen, membre du bureau durant plusieurs années,
Juin 2021 Mme AUGER Irène, adhérente,
Septembre 2021 Mme GOBBE Micheline, membre du bureau et secrétaire durant plusieurs années.
Ce premier trimestre 2022, deux personnes importantes pour le Club et également pour la Commune d'Ourville-en-Caux nous ont quittés :
Mme TRENCHARD Cécile 102 ans notre doyenne et adhérente depuis 1986 à nos jours : elle était fidèle aux repas et manifestations. Discrète elle avait toujours un sourire : « vous allez bien ? » elle répondait « ma foi oui ça va »
Mme GOBBE Simone, Présidente du club durant 22 années : elle a mené ce club avec beaucoup de courage et a essayé de nous faire visiter de nombreux lieux magnifiques. Elle adorait les châteaux surtout en automne. Elle trouvait que les jardins avaient un fleurissement superbe pour nos « yeux d'enfants »

MERCI à eux. Les photos nous permettent de ne pas les oublier.
Hélas un nouveau décès vient d'être annoncé : Mr LEFEBVRE Alfred.
Aujourd'hui nous essayons de repartir tranquillement avec nos adhérents qui sont restés fidèles à notre association.
Il est toujours possible de s'inscrire bienvenue aux nouveaux adhérents.
Merci à notre municipalité et au Département pour le maintien des subventions. Il nous a permis de garder la tête haute tout en offrant un petit plaisir à tous.
Le Club souhaite à tous ses adhérents de très bonnes vacances ensoleillées et vous donne rendez-vous en septembre pour le goûter du 3ème jeudi.
Sylvie GENTIL présidente du club de l'âge d'Or

Mme TRENCHARD Cécile

Mme AUGER Irène

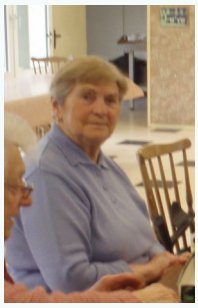

Mme GOBBE Micheline

Mme GOBBE Simone

Mr LEFEBVRE Alfred

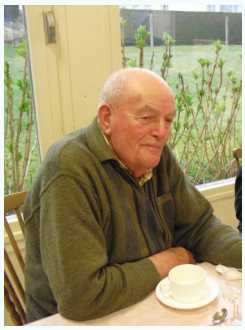

Mr DUVAL Pierre

Compte-rendu du conseil municipal du 22 février 2022

Vente bâtiment Bibliothèque,/ Ecole de musique

Le bâtiment est vendu à un acquéreur privé au prix de 180 000 € net vendeur. Il sera réhabilité en 4 logements. L'ancien presbytère pourra accueillir la bibliothèque au rez-de-chaussée en réalisant des travaux et l'école de musique à l'étage à la rentrée de septembre 2022.

Remplacement de 3 postes informatiques au secrétariat de la mairie

Les postes informatiques sont vétustes : 2 postes datant de 2007 et le poste serveur de 2015. Dans le but de dématérialiser les échanges avec la Préfecture, il est impératif de les remplacer.

Le coût s'élève à 6329,05 € H.T. Cette dépense sera inscrite au budget en investissement.

Construction d'un columbarium de 12 cases

Afin de faire face à une forte demande de crémation, il est nécessaire de prévoir la construction d'un second columbarium de 12 cases. La dépense s'élève à 21 140 € H.T et va être inscrite au budget en investissement.

Construction d'une école maternelle de 2 classes

Le coût prévisionnel de ce projet s'élève à 1 529 336 € H.T. Des subventions et fonds de concours vont être demandés. Le permis de construire sera validé fin mars 2022.

Création d'un emploi non permanent suite accroissement saisonnier

Après délibération, il est décidé de créer un emploi non permanent relevant d'adjoint technique pour effectuer des missions d'agent technique polyvalent à compter du 21 mars 2022 pour une durée de 6 mois.

Mutualisation avec la Communauté de communes – adhésion à un groupement de commandes pour la maintenance et l'entretien des équipements de protection incendie

La Communauté de communes souhaite relancer l'accord-cadre pour la maintenance et l'entretien des hydrants. Il est décidé d'adhérer au groupement de commandes.

Résiliation du contrat de location du logement communal au 1er janvier 2022

Le logement communal n°3 situé au-dessus de la boucherie est vacant au 1er janvier 2022.

Commission « Vie associative »

Le forum des associations aura lieu le samedi 10 septembre 2022 à la salle de la RPA.

Commission « sports, vie associative, patrimoine de mémoire »

Les piscines communautaires sont régies en délégation de service public (DSP). La CCCA a une convention avec le régisseur qui devra être aménagée pour que les classes de 6ème puissent bénéficier des cours de natation. La piscine de Saint-Valery réouvrira fin septembre 2022.

Compte-rendu du conseil municipal du 12 avril 2022

Compte administratif 2021

Excédent section de fonctionnement : 725 830,11 €

Excédent section d'investissement : 288 790,20 €

Attribution des subventions aux associations – 2022

- Coopérative scolaire 2000 €
- A.S.O 9500 €
- UNC AFN 50 €
- Club de l'âge d'or 2300 €
- La Farandole 1000 €
- Les Musicaux 1600 €
- Ass Fibromyalgiques 250 €
- Subv. Excep Les Musicaux 2500 €

TOTAL **19200 €**

Taux d'imposition 2022 inchangés – 3 taxes

	2021	**2022**
Taxe foncière (bâti)	35,42 % -	35,42 %
Taxe foncière (non bâti)	26,30 % -	26,30 %
Taxe CFE	8,46 % -	8,46 %

Compte-rendu du conseil municipal du 12 avril 2022 (suite)

Budget primitif 2022

Section de fonctionnement : dépenses 1 582 078 € recettes 1 582 078 €

Section d'investissement : dépenses 1 100 210 € recettes 1 100 210 €

Eclairage public du stade annexe

Un programme d'éclairage public du domaine privé communal a été retenu par le Syndicat Départemental de l'Energie (SDE76). Il s'agit de remplacer 21 projecteurs du terrain annexe de Football par des projecteurs « LED ». Coût de l'opération : 33 178,91 € TTC

Organismes financeurs :

SDE76 – 62,93 % / Fédération Française de Football – 20,19 % / Commune – 16,88 %

Remplacement borne incendie

La borne incendie n°6 située à la gare route d'Arantot est non conforme. Pour répondre à un besoin urgent de défense extérieure contre l'incendie, il est nécessaire de la remplacer. Le coût s'élève à 2356 € H.T. Une demande de subvention auprès du Département et un fonds de concours à la CCCA vont être réalisés. De plus, une réserve incendie route de Torcy va être réalisée en commun avec la commune de Beuzeville-la-Guérard. La prise en charge sera faite par la commune de Beuzeville-la-Guérard et la commune d'Ourville-en-Caux versera une compensation.

Travaux d'aménagement de l'ancien presbytère

Suite à la vente du bâtiment très vétuste de la bibliothèque-école de musique, la bibliothèque pourrait être accueillie au rez-de-chaussée du presbytère mais des travaux sont à réaliser. L'ensemble des travaux s'élève à 39 621,03 € H.T.

Compte-rendu du conseil municipal du 28 juin 2022

Accueil famille ukrainienne

Dans le cadre de l'accueil de la famille Ukrainienne et de la prise en charge de leurs frais d'alimentation chez les commerçants d'Ourville, il est nécessaire de créer une ligne budgétaire. Un montant de 5000 € a été abondé.

Bibliothèque-école de musique

Les démarches administratives pour la vente du bâtiment Bibliothèque – école de musique imposent une désaffectation du bien public et son déclassement. Aussi, il a été validé la désaffectation de l'ensemble immobilier et le déclassement du domaine public et de l'intégrer au domaine privé communal.

Participation frais de fonctionnement - élève scolarisé en ULIS

Il a été validé la participation aux frais de fonctionnement d'un élève ourvillais scolarisé en classe ULIS pour un montant de 600 €.

CLSH

Une convention de mise à disposition de la Communauté de Communes de la restauration collective pour l'accueil du centre de loisirs a été approuvée pour un fonctionnement du 11 juillet au 26 août 2022.

Création emploi non permanent saisonnier cantine – été 2022

Durant la période d'ouverture du centre de loisirs, un emploi non permanent saisonnier a été créé pour aider à la cantine.

Tarifs cantine

A compter du 15 juillet 2022, les tarifs de la cantine seront les suivants : enfant 4,20 € adulte 6,60 €

Abribus – route de la Saâne

Une demande de subvention auprès de la Région Normandie va être réalisée pour le remplacement d'un abribus – route de la Saâne. La Région subventionne à hauteur de 80%.

Remboursement forfait « autonomie »

Depuis 2017, le Département allouait une subvention pour la résidence autonomie. Ces sommes n'ayant pas été utilisées et la résidence étant déclassée en logement social, il convient de rembourser au Département la somme de 57 250 €.

Avis sur la création d'une unité de méthanisation sur le territoire de la commune de Fontaine-le-Dun

Les membres du conseil municipal se sont abstenus sur ce sujet.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter les délibérations en mairie.

Ça s’est passé à Ourville

Repas des anciens M. Raymond Ladiray, Mme Anne-Marie Bertrand 3 avril sont nos doyens

Foire à tout du club de l'âge d'Or le 24 avril

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

Chasse aux œufs 18 avril

Foire à tout de l'association de l’AFF le 15 mai

Vide grenier ASO 26 mai

ASO challenge Michel Brandelet le 6 juin - Challenge Pierre Murzyn et Michel Gobbé Le 26 juin

Ça s'est passé à Ourville

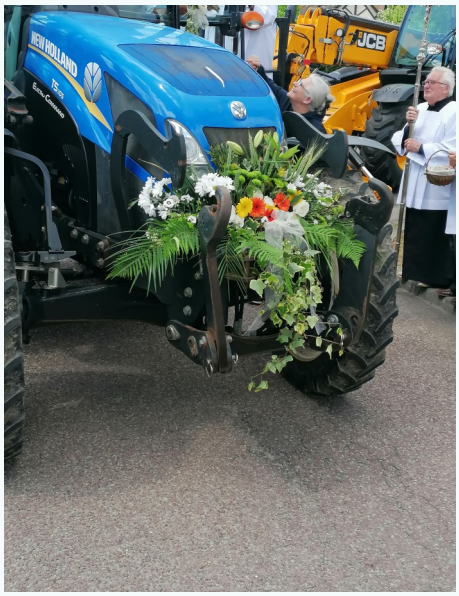

Messe de bénédiction des tracteurs Lundi 06 juin

Fête de la musique 02 juillet

Défense Extérieure Contre l'Incendie

Evolution du Règlement Départemental de Défense Extérieure contre l'Incendie

Le précédent règlement, accusé de ne pas prendre en compte les réalités du terrain, avait suscité de nombreuses oppositions.

Le nouveau règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie (RDDECI) est entré en vigueur le jeudi 28 avril 2022.

Par ce nouveau texte, fruit d'une concertation entre associations, élus locaux, et le Service départemental d'incendie et de secours (Sdis76), les services de l'État ont abrogé le précédent règlement en vigueur depuis 2017

Vers des assouplissements
Les principales différences entre les deux règlements concernent :

La généralisation à tout le territoire de la DECI à 400 mètres pour le risque faible ;

- augmentation de la surface de référence, seuil du risque ordinaire de 250 m² à 500 m² pour les habitations ;

- durée d'extinction pour le risque faible ramenée de 1h30 à 1h, autorisant un débit identique avec un volume d'eau (réserve) passant de 45 m³ à 30 m³.

Permanences conseillère départementale

Madame Cécile SINEAU-PATRY, conseillère départementale du canton de Saint-Valery-en-Caux se tient à la disposition des administrés de la commune d'Ourville-en-Caux sur rendez-vous au **02.35.03.55.73**

À vos agendas

Juillet:

24 juillet : Vide grenier de l'ASO au stade
30, 31 juillet et 1er aout : Fête de la Saint Laurent

Septembre:

4 septembre : Vide grenier de l'ASO au stade
10 septembre : Forums des associations salle de la RPA

Octobre:

1er et 2 octobre : Salon toutes collections club de l'Age d'Or salle de la RPA
22 octobre : Octobre Rose
23 octobre : Concours dominos club de l'Age d'Or Salle de la RPA

Novembre :

19 novembre : Soirée Harengs de l'ASO salle de la Halle aux Grains
26 novembre : Téléthon
10 et 11 décembre : Marché de Noël association Française des Fibromyalgiques salle de la Halle aux Grains

Décembre :

18 décembre : Spectacle de Noël

Le carnet d'Ourville

Naissances

THOMAS Lylah née le 19 décembre 2021

LIAUDET Jade née le 9 juin 2022

Mariages

THOMAS Antoine et MARYE Jessycka le 4 juin 2022

Décès

DELANDRE Philippe décédé le 18 janvier 2022

BARAY épouse TRENCHARD décédée le 14 mars 2022

MAIRIE D'OURVILLE-EN-CAUX - 76450 OURVILLE-EN-CAUX
☎ 02.35.27.60.69 Site : www.ourville-en-caux.fr Directeur de la publication : Jérôme Douillet
Rédactrice en chef : Odile Couroyer. Ont contribué à ce numéro : Philippe Carrein, Natacha Soenen-Edet, Sylvie Dumontier, Edouard Laiguillon, Laurent Martin et Méguy Hagues.

Numéros utiles et informations pratiques

Services communautaires	☎
Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre	02 35 57 85 00
Gendarmerie d'Héricourt en Caux	02 35 96 45 78
Sous-préfecture de Dieppe	02 35 06 31 23
Pôle emploi	3949
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)	3646
Assainissement Communauté de Communes	02 35 57 85 00
EDF	09 72 67 50 76
GDF	0 810 80 08 01
Taxi	06 64 91 21 31
Centre des finances Publiques (Impôts) d'Yvetot	02 35 95 98 60
Eaux de Normandie	Urgence technique 0 969 366 266 Service clientèle 0 969 365 265
Société Protectrice des Animaux	02 35 84 26 17
Associations	☎
La Farandole	02 35 29 43 75
UNC-AFN	02 35 28 28 98
Les Goya	06 21 43 13 74
Les Musicaux	02 35 28 97 30
Association des Fibromyalgiques	02 35 27 64 30
Association Sportive Ourvillaise	02 35 27 42 18
Coopérative Scolaire	02 35 29 40 69
Club de l'Age d'Or	02 35 29 78 89
Etablissements scolaires	☎
La Rosace	02 35 29 40 69
Maternelle	02 35 27 61 30
Urgences	☎
SAMU	15
Sapeurs-Pompiers	18 ou 112
Police Nationale	17
Centre ANTI-POISON (CHU de Rouen)	02 35 88 44 00
Pharmacie de garde	Service audiotel 3237
Urgences, SMUR	15 ou 02 32 14 75 75
Services de santé	☎
Médecin généraliste Mme VARNAI	02 27 30 59 61
Infirmière Mmes THOREL et NAVARRE	02 35 28 82 07
Kinésithérapeute M. ROUSSELIN	02 27 30 22 83
Pharmacie Mme SELLE	02 35 27 81 93
Offices religieux	☎
Pour plus d'information : http://www.paroissecany.fr Ou secretariat@paroissecany.fr	02.35.97.72.52

Service déchets 02 35 57 50 69

	CANY-BARVILLE **Déchetterie de la Vallée** Route de Calvaille	
	ÉTÉ Avril à octobre	**HIVER** Novembre à mars
LUNDI	14h - 19h	14h - 17h
MARDI	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h
MERCREDI	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h
JEUDI	Fermée	
VENDREDI	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h
SAMEDI	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h
DIMANCHE	Fermée	

BIBLIOTHEQUE

13 rue de la Poste ☎ 09 65 03 54 41

Horaires d'ouverture :

mercredi : 10h-12h et 16h-18h*
jeudi : 16h30-17h30 *
samedi : 10h-12h*
*Juillet-Août : Uniquement les mercredis matin et samedis matin.

LES NUISANCES SONORES

Par arrêté municipal, les travaux de bricolage et de jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur, etc...) **ne sont autorisés** qu'aux horaires suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 20h
le samedi de 9h à 12h et de 14h à 20h
le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

MAIRIE D'OURVILLE

1 place Jean Lepicard
tel 02 35 27 60 69
ourville@cote-albatre.com
Le secrétariat de la mairie se tient à la disposition des nouveaux arrivants pour les aider dans leurs démarches administratives.

Horaires d'ouverture :

mardi / vendredi : 10h-12h et 14h-16h
mercredi / jeudi / samedi : 10h-12h